

Délibération du Conseil d'Administration n°2024-116-2
Séance du 10 octobre 2024

**Effectifs prévisionnels des formations initiales
et des formations spécialisées
Année universitaire 2025/2026**

Vu l'article 8-I-4 du décret n°2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture qui précise que le Conseil d'Administration délibère notamment sur les conditions d'admission des étudiants ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°2024-115-6 du 4 juillet 2024 relative aux effectifs prévisionnels de la formation Paysage

Vu l'avis de la Commission des Formations et de la Vie Etudiante du 3 octobre 2024 ;

Le conseil d'administration

DÉLIBÈRE

Article I.

L'effectif prévisionnel de l'ENSAP Bordeaux pour l'année universitaire 2025-2026 est approuvé à 1075 étudiants. L'effectif de L1 architecture est fixé à 110 ventilé comme suit :

Parcoursup : 95

VAE-DAP : 15

Le détail de l'effectif figure en annexe.

Article II.

La présente délibération est transmise au ministère de la culture et entre en vigueur 15 jours après sa réception, sous réserve qu'il n'y soit pas fait opposition dans ce délai.

Elle est publiée sur le site internet de l'ENSAP Bordeaux, dans l'espace dédié aux actes à caractère réglementaire.

Le président du conseil d'administration


Francis ROL-TANGUY

Conseil d'administration du 10 octobre 2024
Annexe à la délibération n° 2024-116-2
Projet Version 1

EFFECTIFS PREVISIONNELS
Année universitaire
2025/2026

ARCHITECTURE - proposition Scol	effectifs réels 24/25	effectifs prév 25/26	dont Parcoursup	dont VAE	dont DAP	dont Transferts
L1	103	110	95	15		
L2	115	113		10		
L3	111	115				
M1	103	131				20
M2	157	173				
TOTAL	589	642				

PAYSAGE	effectifs réels 24/25	effectifs prév 25/26	dont parcoursup	dont admission sur titres CPEP2	dont concours commun int DEP1	dont concours commun ext DEP1	dont admissions sur titres DEP2
CPEP1	30	30	30				
CPEP2	30	30		0			
DEP1	28	36			30	6	
DEP2	37	28					0
DEP3	41	37					
TOTAL	166	161					

proposé au vote du CA

validé au CA du 4/07/2024

2

Formations Spécialisées	effectifs réels 24/25	effectifs prév 25/26	Informations complémentaires
Doctorat	30	33	Hypothèse basée sur les inscriptions de l'année N
DPEA RBW	8	20	Minimum 20 inscrits
HMONP	47	60	Maximum capacitaire et d'encadrement hors inscrits pour la soutenance (VAE de la MSP)
CIEPT	18	20	Minimum 10 maximum 20 Convention UBM Tianjin Chengdu
Master ACCAU	21	15	Coaccrédité UB
Master IATU UPEPT	41	15	Minimum 10 maximum 20 Convention UBM (accueillis en projet)
Master IATU UPSMO	53	25	Convention UBM (accueillis en TD)
Master GCTNE	24	24	convention CNAM/lycée Aimée Césaire
TOTAL	242	212	

Mobilités entrantes	57	60	
---------------------	----	----	--

EFFECTIF TOTAL INSCRITS	1054	1075	dont 60 mobilités sortantes Hypothèse basée 5 ans (sans Covid)
--------------------------------	-------------	-------------	--